

Direction Scientifique :

- Marie-Pierre DUMONT, Professeur à l'Université de Montpellier
- Cécile LISANTI, Professeur à l'Université de Montpellier



TARIFS :

- Universitaires et étudiants : gratuit
- Sans déjeuner : 228 €
- Avec déjeuner : 276 €

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

- FNDE contact : Claire Catala
- 04 34 43 30 28 – ccatala@fnde.asso.fr

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Contacter le secrétariat général de la FNDE : adupont@fnde.asso.fr

Accessible en visioconférence

Faculté de Droit et de Science politique - 39 rue de l'Université - 34000 Montpellier

FORMATION

REPENSER LA RESPONSABILITÉ POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

•
19 SEPTEMBRE 2025

BÂT. 1 > AMPHI. PAUL VALÉRY (1.1.C)



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

REPENSER LA RESPONSABILITÉ POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

MATINÉE > LA RIA : QUEL BILAN ?

Sous la présidence de **Nadine BAPTISTE**,
Présidente du Tribunal de commerce de Montpellier

9h - Ouverture des travaux

> **Guylain CLAMOUR**, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

Propos introductifs > Repenser la responsabilité pour insuffisance d'actif : pourquoi et comment ?

> **Marie-Pierre DUMONT**, Professeur à l'Université de Montpellier, CDE

> **Cécile LISANTI**, Professeur à l'Université de Montpellier, CDE

9h30 - L'extension de la responsabilité pour insuffisance d'actif à l'EI : quel intérêt ?

> **Karl LAFAURIE**, Professeur à l'Université de Bordeaux

9h50 - Dirigeants de droit et dirigeants de fait : quelles évolutions ?

> **Emma MIGLIETTA**, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

10h10 - La faute de gestion : entre flexibilité et insécurité ?

> **Thierry FAVARIO**, Maître de conférences à l'Université d'Aix Marseille

10h30 - Discussion

Pause

11h - La contribution à l'insuffisance d'actif : individualisation ou imprévisibilité des sanctions ?

> **Nicolas BORGA**, Professeur à l'Université de Lyon III

> **François LEGRAND**, Mandataire judiciaire, EKIP

11h20 - La mise en œuvre de la responsabilité pour insuffisance d'actif : dysfonctionnements ?

> **Adrien BÉZERT**, Professeur à l'Université de Bourgogne

> **Etienne ANDRÉ**, Mandataire judiciaire, MJ Synergie Lyon

12h - Discussion

Cocktail déjeunatoire

APRÈS-MIDI > LA RIA : QUELLES PERSPECTIVES ?

Sous la Présidence de **François DESPRAT**,
Président CNAJMJ, Mandataire judiciaire

14h - Les perspectives émergeant de la pratique

Table ronde sous la présidence de **Laura SAUTONIE-LAGUIONIE**,
Professeur à l'Université de Bordeaux

> **Nadine BAPTISTE**, Présidente du Tribunal de commerce de Montpellier

> **Maître Nicolas PARTOUCHE**, Avocat au Barreau de Paris

> **Maître Vincent AUSSEL**, Mandataire judiciaire, Montpellier

> **Maître Arnaud LAURENT**, Avocat au Barreau de Montpellier, SVA

15h30 - Discussion

Pause

15h50 - Les perspectives offertes par la proposition de Directive Insolvency III

> **Adrien TEHRANI**, Professeur à l'Université de Montpellier

16h10 - Plaidoyer pour un retour au droit commun de la responsabilité

> **François-Xavier LUCAS**, Professeur à l'Université Panthéon Sorbonne

16h30 - Propos conclusifs :

> **Philippe PÉTEL**, Professeur à l'Université de Montpellier